



CONSEIL DU SAINT-LAURENT

TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

**PLAN D' ACTIONS
2018-2023**

**VERSION APPROUVÉE PAR LES MEMBRES
JUIN 2018**



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
PLAN D' ACTIONS 2018-2023	
ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE	4
QUALITÉ DE L'EAU ET CONTAMINATION	7
ACCÈS AU FLEUVE ET MARINAS	8
RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	10
ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX	12
ANNEXE	
FICHES ASSOCIÉES AUX SOUS-ACTIONS	13

MISE EN CONTEXTE :

Ce document présente la synthèse des travaux réalisés par les quatre groupes thématiques¹ qui ont travaillé de façon intensive au cours des deux dernières années sur les enjeux touchant le territoire de la Table de Concertation Régionale (TCR) du Sud de l'estuaire moyen. Les éléments y figurant font **consensus** au sein de chacun des groupes et ont été **approuvés par les membres du Conseil du Saint-Laurent (CSL)**².

L'analyse de la zone³ a été faite en considérant le portrait actuellement disponible et l'ensemble des préoccupations recensées sur notre territoire. Ces dernières émanent des inquiétudes exprimées par les acteurs de l'eau et ont été regroupées en 4 grandes thématiques (enjeux), prémisses des groupes de travail. Elles composent le diagnostic et ont servi de base à l'élaboration d'**une planification stratégique**⁴ qui se décline par enjeu avec, pour chacun d'eux, une vision, des orientations et des objectifs.

C'est sur la base de cette planification qu'a été conçu **le plan d'actions 2018-2023**. Celui-ci comprend, pour chacun des 4 thèmes ainsi que pour des éléments d'ordre transversal :

- **des actions et sous-actions** : elles ont été sélectionnées parmi une banque d'idées recueillies auprès des acteurs de l'eau, notamment lors du Forum 2017 du CSL. Elles se veulent complémentaires aux initiatives déjà en cours et ont fait l'objet d'une priorisation pour être réalisées à court (2020) ou moyen terme (2023). Elles sont présentées dans les pages qui suivent.
- **des fiches détaillées** : à l'usage des membres et partenaires de la TCR, elles précisent notamment, pour chacune des sous-actions, une liste d'initiatives sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du Plan de Gestion Intégrée Régional (PGIR). Elles sont jointes en annexe.

Ce premier plan d'actions quinquennal se veut **flexible** et **évolutif**. En ce sens, il est convenu que des ajustements pourront être réalisés lors des mises à jour annuelles afin d'intégrer, au besoin, de nouveaux points. Le plan d'actions vient compléter le PGIR qui doit être déposé pour approbation par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en juin 2018.

¹ La composition des groupes : <https://tcrsudestuairemoyen.org/concertation/groupe-de-travail/>

² La composition du CSL : <https://tcrsudestuairemoyen.org/concertation/conseil-st-laurent/>

³ L'analyse de la zone : <https://tcrsudestuairemoyen.org/plan-de-gestion/analyse-de-zone/>

⁴ La planification stratégique : <https://tcrsudestuairemoyen.org/plan-de-gestion/planification-strategique/>

ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE

VISION :

D'ici 2050 les citoyens et les décideurs font preuve de résilience et de responsabilité face aux risques d'érosion et de submersion. Ils comprennent la dynamique côtière et sont conscients des bénéfices apportés par les écosystèmes naturels. Pour s'adapter à une côte en mouvement, les décisions prises en matière d'aménagement du territoire sont concertées et cohérentes.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

ESC-1 Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu

- ESC-1-1 Rallier l'ensemble des organismes de recherche oeuvrant sur le territoire afin de répertorier leurs travaux et en faciliter la complémentarité - 2020
- ESC-1-2 Poursuivre les efforts de concertation entre les différents intervenants impliqués dans la gestion côtière du territoire - En continu
- ESC-1-3 Collaborer avec les partenaires du milieu et favoriser l'implication citoyenne pour les besoins d'acquisition de connaissances - 2023

ESC-2 Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

- ESC - 2-1 Promouvoir les outils de planification territoriale existants et stimuler la conception d'éléments complémentaires - 2020
- ESC - 2-2 Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière, en favoriser la formation ou l'embauche le cas échéant - 2023

ESC-3 Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées des bonnes pratiques en développement

- ESC - 3-1 Utiliser des techniques de protection côtière adaptées et/ou innovantes - 2023
- ESC - 3-2 Outiller les citoyens pour qu'ils réalisent des interventions adaptées à la dynamique côtière - 2023

QUALITÉ DE L'EAU ET CONTAMINATION

VISION :

D'ici 2050, les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau des affluents, de la zone côtière et du Saint-Laurent ont porté fruit et l'état de celui-ci est grandement amélioré. Les citoyens et décideurs sont adéquatement informés des mesures prises pour éviter la contamination du fleuve. Ils sont mobilisés pour continuer à réduire l'impact que les différentes activités présentes sur le territoire ont sur la santé de l'estuaire moyen du Saint-Laurent et les usages qui en dépendent.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

QEC-1 Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau de l'estuaire moyen, son impact sur la biodiversité et les usages

QEC-1-1 Consolider le lien avec les chercheurs et partenaires pour affiner le portrait et identifier les menaces à la qualité de l'eau en zone côtière - 2020

QEC-1-2 Inciter le développement de projets de recherche ciblant les contaminants émergents, l'azote, les pesticides et les plastiques - 2023

QEC-2 Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents

QEC-2-1 Accompagner les partenaires du milieu agricole - 2023

QEC-2-2 Appuyer les intervenants impliqués dans la gestion des eaux usées des systèmes municipaux et des résidences isolées - 2020

QEC-2-3 Valider l'existence et l'efficacité de plans d'intervention d'urgence relatifs à la contamination du fleuve - 2020

ACCÈS AU FLEUVE ET MARINAS

VISION :

D'ici 2050, le Saint-Laurent est bien connu et valorisé par les citoyens et les décideurs comme symbole de fierté et d'appartenance à notre territoire. L'intégrité de l'estuaire et de ses paysages côtiers est préservée. Il est accessible pour une variété d'usages à l'échelle du territoire grâce à un réseau d'accès publics de qualité, bien signalé, aménagé et promu de manière intégrée. Les infrastructures d'accueil maritimes sont adaptées aux pratiques des utilisateurs. Elles se distinguent et sont fréquentées par les résidents et les visiteurs.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

AFM-1 - Préserver le paysage en zone littorale en renforçant la capacité d'action des municipalités

AFM-1-1 Assurer la concrétisation du projet de mobilisation et de concertation pour les paysages et l'aménagement culturel du territoire en Chaudière-Appalaches - 2020

AFM-1-1 Initier le processus de concertation pour la réalisation d'un plan paysage de la route des Navigateurs - 2023

AFM-1-2 Réaliser une caractérisation des percées visuelles sur l'estuaire et assurer leur pérennisation - 2023

AFM-2 Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire en mobilisant les usagers et les intervenants

AFM-2-1 Former un comité de travail avec les acteurs clés concernés par l'action - 2020

AFM-2-2 Finaliser la caractérisation des accès au fleuve, valider les besoins à combler pour les différents usages et s'assurer de leur compatibilité - 2020

AFM-2-3 Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun porteur - 2023

AFM-3 Initier un partage d'expertises et de ressources entre les gestionnaires de marinas

AFM-3-1 Rassembler les gestionnaires et préciser leurs besoins communs - 2020

AFM-3-2 Travailler au développement de solutions adaptées touchant le dragage, la gestion des eaux grises et la sécurité nautique - 2023

RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES

VISION :

D'ici 2050, les citoyens et les décideurs sont conscients de l'importance des écosystèmes et de la valeur des services écologiques dont bénéficie la société. La gestion concertée des ressources naturelles et du territoire assure des milieux côtiers et estuariens en santé et résilients. Les divers usages cohabitent de façon harmonieuse pour le rétablissement et le maintien de la biodiversité du Saint-Laurent.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

RE-1 Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

ER-1-1 Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires - 2020

ER-1-2 Favoriser le processus de création d'une aire marine protégée dans l'estuaire moyen - 2020

ER-1-3 Déployer des initiatives de conservation volontaire sur le territoire - 2023

ER-1-4 Poursuivre et accélérer les efforts de restauration des milieux naturels
- En continu

RE-2 Miser sur une gestion du territoire harmonisée pour limiter les impacts sur les écosystèmes

RE-2-1 Créer un contexte propice à la résolution de conflits d'usages par les différents groupes d'utilisateurs - 2023

RE-2-2 Accompagner les gestionnaires dans la planification territoriale afin d'agir de manière préventive pour maintenir la biodiversité et les services écologiques
- 2023

RE-3 Travailler à l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer et autres activités émergentes

RE-3-1. Développer et diffuser un guide de bonnes pratiques pour la récolte de plantes de bord de mer - 2023

RE-3-2. Encourager la mise en place d'outils règlementaires pour la récolte de plantes de bord de mer - 2020

RE-4 Favoriser une gestion locale des espèces exotiques envahissantes

RE-4-1. Assurer la continuité du travail du comité existant dans le Kamouraska et stimuler la création de nouveaux groupes à l'est et à l'ouest du territoire - 2023

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

T-1 Assurer la mobilisation des partenaires du milieu pour la mise en œuvre du PGIR et collaborer à l'harmonisation de la démarche à l'échelle du Saint-Laurent

T-1-1 Poursuivre les différents mandats de la Table de Concertation Régionale du Sud de l'estuaire moyen - *En continu*

T-2 Élaborer une stratégie de communication répondant aux besoins identifiés pour les quatre grands enjeux du PGIR

T-2-1. Faire connaître le Conseil du Saint-Laurent, son mandat et ses travaux
- *En continu*

T-2-2. Déterminer des moyens de sensibilisation et soutenir un transfert de connaissances adaptés aux différents acteurs ciblés - *En continu*

ANNEXE



Action ESC - 1
Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu

Sous-action ESC – 1-1

Rallier l'ensemble des organismes de recherche oeuvrant sur le territoire afin de répertorier leurs travaux et en faciliter la complémentarité

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		A - 1, 2, 3 et 4		
				
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des connaissances sur l'évolution de la côte - La diversité côtière du territoire - Portrait actuel de la côte - Portrait de la vulnérabilité aux aléas côtiers - Effets des changements climatiques sur la côte - Effets des activités humaines sur la côte - Impacts des changements appréhendés - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire - Manque de connaissances au niveau de la submersion (cote de submersion, niveau d'eau) - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes associées au transfert des données scientifiques (cartographie des zones à risques, notamment) auprès des MRC et des municipalités afin d'ajuster les outils règlementaires et de planification du territoire en tenant compte des prévisions climatiques relatives à la hausse du niveau des mers à moyen terme (2050) 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de la TCR (groupes de travail, forum, etc.) - Compilation préliminaire des nombreux projets de recherche actuellement en cours sur le territoire (effectuée dans le cadre du groupe de travail de la TCR) - Travail de compilation de données de l'OGSL - Site d'échange d'informations et de partage des connaissances en lien avec l'érosion et la submersion côtière (Plateforme web-LDGIZC, à venir) - Portail de l'eau du MDDELCC (à venir) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacter l'ensemble des organisations dont le travail sur l'érosion et la submersion côtière peut améliorer notre compréhension des phénomènes dans le sud de l'estuaire moyen et nous outiller pour s'y adapter - Avec les intervenants, déterminer les moyens adaptés pour compiler leurs travaux, en assurer le suivi et diffuser les résultats auprès de nos partenaires - Les interpeller sur les besoins de connaissances et de complémentarité identifiés pour le territoire (notamment l'importance de considérer les îles dans les projets) 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissances	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Initiateur
Établissements de recherche et d'enseignement (UQAR, ULaval, McGill, CCTT, IML, UMoncton, écoles de génie, ETS, Polytechnique etc.)	Recherche	Partenaire scientifique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique
MDDELCC, MTMDET, MSP	Gouvernemental	Partenaire scientifique et technique
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	

Indicateurs de suivi	Statut
Contact établi avec les intervenants	Planifié
Mode de suivi des travaux déterminé	Planifié
Liste des besoins complémentaires à combler	Planifié
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)



Action ESC - 1

Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu

Sous-action ESC – 1-2

Poursuivre les efforts de concertation entre les différents intervenants impliqués dans la gestion côtière du territoire

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		A – 4 et 5 B – 2 et 3 D – 1, 2 et 4		
				
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes en matière de sensibilisation continue auprès des citoyens et des élus relativement aux questions touchant l'érosion et la submersion côtière - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Lacunes associées au transfert des données scientifiques (cartographie des zones à risques, notamment) auprès des MRC et des municipalités afin d'ajuster les outils règlementaires et de planification du territoire en tenant compte des prévisions climatiques relatives à la hausse du niveau des mers à moyen terme (2050) 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Outils règlementaires inaptes à répondre aux besoins des municipalités en termes d'adaptation aux risques côtiers (politique de protection des rives et du littoral, schémas d'aménagement, plan d'urbanisme) - Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de la TCR (groupes de travail, forum, infolettre, etc.) - Réflexion sur les rôles et responsabilités des différents intervenants impliqués dans la gestion côtière et les contraintes associées (menée dans le cadre du groupe de travail de la TCR) - Infolettre, présentations, ateliers de travail avec les acteurs du milieu dans le cadre des projet « résilience côtière » et « ligne des hautes eaux » du LDGIZC - Accès aux moyens de communication liés à l'érosion et la submersion du LDGIZC (bulletins d'information et plateforme web) - Consultation avec les firmes de génie et autres entreprises en aménagements côtiers (dans le cadre du projet Résilience-UQAR) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à informer régulièrement les acteurs de l'eau de l'avancement des projets qui sont développés sur le territoire, de la mise en place d'initiatives locales ou régionales - Déterminer le moyen le plus approprié pour poursuivre la concertation entre les différents intervenants du milieu (chercheurs, représentants provinciaux et fédéraux, élus municipaux, citoyens, etc.) afin de favoriser des initiatives efficaces d'intervention - Au besoin, faciliter le lien entre les chercheurs et les partenaires du milieu dans un souci de complémentarité des démarches auprès des intervenants locaux - Encourager l'intégration des nouvelles connaissances au niveau du cadre réglementaire (ligne des hautes eaux, etc.) - Évaluer le besoin de rejoindre de nouveaux acteurs à intégrer à la démarche, tels que les firmes de génie conseil et autres entreprises privées d'aménagement côtier, l'ordre des ingénieurs, les écoles de génie ou autres 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Initiateur
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Établissements de recherche et développement (UQAR, LAVAL, McGill, CCTT, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique et technique

Groupes de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT	Gouvernemental	Partenaire technique
UPA, agriculteurs	Économique	Partenaire technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Partenaire technique
Citoyens	Citoyen	Partenaire technique
Acteur lié au génie côtier	Économique et autre	Partenaire technique
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Diffusion de l'avancement des projets	En cours	
Moyen d'assurer la concertation établi	Planifié	
Tenue des rencontres ou autre	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	



Action ESC - 1

Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu

Sous-action ESC – 1-3

Collaborer avec les partenaires du milieu et favoriser l'implication citoyenne pour les besoins d'acquisition de connaissances

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		A C-1 D		
				
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des connaissances sur l'évolution de la côte - La diversité côtière du territoire - Portrait actuel de la côte - Portrait de la vulnérabilité aux aléas côtiers - Effets des changements climatiques sur la côte - Effets des activités humaines sur la côte - Impacts des changements appréhendés - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre-mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire - Manque de connaissances au niveau de la submersion (cote de submersion, niveau d'eau) - Lacunes en matière de sensibilisation continue auprès des citoyens et des élus relativement aux questions touchant l'érosion et la submersion côtière - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes 			

	<p>méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet résilience et projet et ligne des hautes eaux du LDGIZC (ateliers avec les communautés et intervenants/professionnels locaux, enquêtes citoyennes) - Travaux du groupe de travail Érosion et submersion côtière de la TCR (pour identifier les besoins de connaissances avec les acteurs du milieu) - Réseau d'observateurs et suivi de l'érosion côtière (Plateforme web-LDGIZC) - Comité côtier de Notre-Dame-du-Portage - Divers projets de soutien des communautés côtières par Steve Plante, UQAR - Projet RÉ-S-ALLIANCE (UQAM, ULaval, UQAR, ROBVQ) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les collaborations existantes entre les établissements d'enseignement et de recherche, les municipalités et les OBNL - Faire le lien avec les intervenants du milieu (y compris sur les îles) pour valider leur intérêt à contribuer aux projets potentiels - Développer des projets intégrant des entrevues citoyennes (notamment les aînés, les usagers) pour acquérir des connaissances sur les usages et l'état de la zone côtière passée - Valider la faisabilité d'impliquer et former des comités de citoyens pour l'acquisition de données terrain (ex.: citoyens sentinelles) - Inciter les organisations à impliquer des bénévoles dans leurs projets terrains respectifs 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Établissements d'enseignement de recherche (UQAR, ULaval, McGill, CCTT, IML, etc.)	Recherche	Porteur de projet
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Porteur de projet
Différents ministères concernés	Gouvernemental	Porteur de projet

Organismes intéressés (Comité ZIP, OBV, etc.)	OBNL	Porteur de projet ou partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Citoyens ou comités de citoyens	Citoyen	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Projets menés en collaboration	En cours	
Projets impliquant des citoyens	En cours	
Liste de citoyens/comités disponibles par secteur	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action ESC - 2

Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

Sous-action ESC – 2-1

Promouvoir les outils de planification territoriale existants et stimuler la conception d'éléments complémentaires

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		A - 5 B - 1, 2, 3, 4 et 5 C - 1, 2, 3, 4 et 5		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Effets des activités humaines sur la côte - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre-mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Manque de concertation de l'ensemble des acteurs pour une gestion proactive et à long terme des aboiteaux - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un évènement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti) - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des 			

	<p>usages)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes - Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers - Outils règlementaires inaptes à répondre aux besoins des municipalités en termes d'adaptation aux risques côtiers (politique de protection des rives et du littoral, schémas d'aménagement, plan d'urbanisme). - Lacunes associées au transfert des données scientifiques (cartographie des zones à risques, notamment) auprès des MRC et des municipalités afin d'ajuster les outils règlementaires et de planification du territoire en tenant compte des prévisions climatiques relatives à la hausse du niveau des mers à moyen terme (2050) - Absence de plans d'adaptation municipaux aux risques côtiers
<p>Description de la sous-action</p>	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compilation préliminaire des projets ciblant le développement d'outils actuellement en cours sur le territoire (effectuée dans le cadre du groupe de travail de la TCR) - Site d'échange d'informations et de partage des connaissances en lien avec l'érosion et la submersion côtière (Plateforme web-LDGIZC) - Travaux de la TCR (groupes de travail, forum, infolettre, etc.) - Infolettre, présentations, ateliers de travail avec les acteurs du milieu dans le cadre des projet « résilience côtière » et « ligne des hautes eaux » du LDGIZC - Élaboration d'un plan de gestion de la plaine inondable à Saint-André <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les municipalités de leurs pouvoirs d'action quant aux risques côtiers - Collaborer à la diffusion d'outils disponibles ou en cours d'élaboration - au sein des organisations responsables de la gestion côtière (notamment le milieu municipal) - Valider régulièrement avec les partenaires leurs besoins d'outils complémentaires et en favoriser la conception. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des ressources en gestion côtière - Guide destiné aux municipalités pour l'élaboration d'un plan d'adaptation aux risques côtiers (lien avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire)

	<ul style="list-style-type: none"> - Volet zone côtière du plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations - Activités de partage d'expertise et de mise en valeur des bonnes pratiques adaptées aux acteurs ciblés (élus en début de mandat et professionnels), mettre l'emphase sur l'adoption d'une vue d'ensemble pour les ouvrages de stabilisation côtière 	
Type de réalisation	Développement d'outils	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Établissement de recherche et développement (UQAR, LAVAL, McGill, CCTT, etc.)	Recherche	Porteur de projet, partenaire technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Porteur de projet, partenaire technique
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT	Gouvernemental	Porteur de projet, partenaire technique, partenaire financier
UPA, agriculteurs	Économique	Partenaire technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Porteur de projet, partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Liste des outils existants, en développement et à concevoir	Planifié	
Diffusion auprès des municipalités	Planifié	
Utilisation des outils partagés	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	



Action ESC - 2

Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

Sous-action ESC – 2-2

Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière, en favoriser la formation ou l'embauche le cas échéant

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		B - 1 C - 1, 2, 4, 5 et 6		
				
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Effets des activités humaines sur la côte - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre-mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un événement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti) - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages) - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services 			

	<p>écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers - Absence de plans d'adaptation municipaux aux risques côtiers - Manque d'écoute de la part de certains citoyens qui ne prennent pas en compte les recommandations des municipalités - Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux). - Manque de ressources pour l'application règlementaire - Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte
<p>Description de la sous-action</p>	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de travail avec les acteurs du milieu dans le cadre des projets « résilience côtière » et « ligne des hautes eaux » du LDGIZC - Inspecteur municipal travaillant notamment sur la zone côtière actuellement en formation pour la MRC de Kamouraska - Formations actuellement offertes : DESS sur les risques naturels à l'UQAR, AEC sur les risques côtiers (formation pour les inspecteurs) au CÉCEP des Îles-de-la-Madeleine, DESS en gestion des risques majeurs de l'UQAM - Formation générale en ligne sur les risques côtiers développée par UQAR et UBO (FlotsRisCo) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sonder les municipalités et les MRC du territoire pour clarifier leurs besoins. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Le recours à un professionnel au sein d'un ministère - La formation spécialisée d'une ressource interne au milieu municipal - Le recrutement d'un nouveau professionnel régional - La formation et la mise à disposition d'un comité d'expert - Identifier les modalités de recrutement et de partage liées à la ressource - Outiller les professionnels ciblés. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une formation en ligne - La production d'un guide à l'attention des inspecteurs municipaux - Le développement d'une plateforme d'échange pour les intervenants et professionnels

Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet, partenaire technique, financier
Établissement d'enseignement et de recherche (universités, CÉGEP, CCTT, etc.)	Enseignement et recherche	Partenaire technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire technique
COMBEQ	Autre	Partenaire technique
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT	Gouvernemental	Partenaire financier et technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Initiateur et facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Besoins en ressource identifiés	Planifié	
Ressource humaine qualifiée et disponible	Planifié	
Outils de formation identifiés	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action ESC - 3
**Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées
des bonnes pratiques en développement**

Sous-action ESC – 3-1

Utiliser des techniques de protection côtière adaptées et/ou innovantes

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		B- 5 C- 1, 2, 4 et 5 D-1		
				B
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets des changements climatiques sur la côte - Effets des activités humaines sur la côte - Impacts des changements appréhendés - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre-mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un évènement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun) 			

	<p>et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages) - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes - Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers - Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux). 	
<p>Description de la sous-action</p>	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution de recharges en sable sur 7 sites (LDGIZC) - Divers guides de bonnes pratiques (LDGIZC, Comité ZIP) - Projets terrain actuellement en cours : démantèlement d'un enrochement (Cap-des-Rosiers), recul d'un aboiteau (MRC de Kamouraska), génie végétal (Montmagny), recharges de plages (Rivière-Ouelle, Notre-Dame-du-Portage), re-végétalisation (divers lieux), techniques mixtes (structure en T à Rivière-du-Loup) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi de l'évolution des projets terrain en cours ou réalisés - Inventorier les techniques de protection côtière innovantes pour s'en inspirer - Favoriser une bande riveraine côtière végétalisée. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Des campagnes de plantation de végétaux indigènes - Des moyens pour limiter le piétinement ou la circulation de véhicule - L'interdiction de la tonte de végétation littorale - La conservation de milieux naturels - Favoriser les projets pilotes/bancs d'essai en milieu estuarien afin de valider l'efficacité des techniques adaptées 	
<p>Type de réalisation</p>	<p>Interventions terrain</p>	
<p>Territoire visé</p>	<p>À l'échelle de la TCR</p>	
<p>Acteurs impliqués ou potentiels</p>	<p>Type d'acteur</p>	<p>Type d'engagement</p>
<p>MRC, municipalités</p>	<p>Municipal</p>	<p>Porteur de projet ou partenaire</p>

		technique
Établissement de recherche et développement (universités, CÉGEPs, CCTT)	Recherche	Porteur de projet, partenaire scientifique ou technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique, financier
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT MPO	Gouvernemental	Partenaire technique, financier
UPA, agriculteurs, conseillers agricoles	Économique	Partenaire technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Porteur de projet, partenaire technique
Association des firmes de génie conseil (AFG)	Économique	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Inventaire des bonnes pratiques et techniques innovantes	En cours	
Projets terrains initiés	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action ESC - 3
**Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées
des bonnes pratiques en développement**

Sous-action ESC – 3-2

Outiller les citoyens pour qu'ils réalisent des interventions adaptées à la dynamique côtière

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		B- 5 C- 4 et 5 D-1 et 5		
				B
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Effets des activités humaines sur la côte - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un événement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti) - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages) - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers - Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des - distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux). - Manque d'écoute de la part de certains citoyens qui ne prennent pas en compte les recommandations des municipalités - Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Divers guides de bonnes pratiques (LDGIZC, Comité ZIP) - Plateformes de partage ou de science citoyenne (réseau d'observateurs du LDGIZC, Côtes à côtes) - Comité côtier de Notre-Dame-du-Portage - Travaux de la TCR (Forum, infolettre) - Fournisseurs de plantes indigènes littorales (Projet littoral, Jardins de Métis, Aiglon indigo, et autres) - Diverses initiatives des organismes locaux tels que les OBV et Comité ZIP (ex : implications de bénévoles dans des travaux de plantations) - Distribution de plantes indigènes littorales aux citoyens par la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, démarche ponctuelle et gratuite en 2018 <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour et diffuser les guides de bonnes pratiques à destination des citoyens - Trouver une formule adaptée pour mobiliser les citoyens et assurer le transfert de connaissances - Développer des incitatifs pour limiter l'artificialisation ou l'altération des rives. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La subvention pour la re-végétalisation - La distribution de plantes littorales indigènes lors de journées thématiques organisées par les municipalités ou autres 	
Type de réalisation	Interventions terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Organismes intéressés (Comité ZIP, OBV, Biopterre, Arbre-évolution, etc.)	OBNL et autres	Porteur de projet ou partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet ou partenaire technique

Citoyens ou comités de citoyens	Citoyen	Porteur de projet ou partenaire technique
Fournisseurs de plants	Économique	Partenaire technique
LDGIZC	Recherche	Partenaire technique
UPA	Économique	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Guides de bonne pratique à jour	Planifié	
Moyens de mobilisation identifiés	Planifié	
Actions terrain entreprises	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action QEC - 1

Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau de l'estuaire moyen, son impact sur la biodiversité et les usages

Sous-action QEC – 1-1

Consolider le lien avec les chercheurs et partenaires pour affiner le portrait et identifier les menaces à la qualité de l'eau en zone côtière

Enjeu principal	Qualité de l'eau et contamination (QEC)			
Orientations et objectifs				A - 1,2, 3, 4, 5 et 6 C - 3
		B -1		B -1
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les multiples facettes de la contamination - Impact de la pollution sur le milieu marin - Qualité de l'eau des rivières sur le territoire de l'OBAKIR - Cartographie interactive : Localisation des éléments préoccupants - Quelles sont les problématiques locales (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la qualité de l'eau des affluents qui se jettent dans le fleuve - Manque d'accès public à l'information concernant les rejets municipaux (types, nombres, volumes, fréquences) et manque de connaissance sur leur possible impact dans la zone du sud de l'estuaire moyen - Manque de diffusion d'information au niveau du trafic maritime (commercial, touristique) actuel, des prévisions d'augmentation ou de modification de celui-ci et de l'impact sur la qualité de l'eau du fleuve - Manque d'informations publiques relatives aux activités industrielles présentes sur le territoire et à leur possible impact sur la qualité de l'eau du fleuve - Déficit de compréhension du lien entre la qualité de l'eau dans les 			

	bassins versants, incluant les petits bassins versants côtiers, et celle de la zone côtière	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de caractérisation des milieux côtiers en cours au MPO dans le cadre du plan de protection des océans - St. Lawrence ECOSystem Health Research and Observation NETWORK (SECO. Net) (projet de Qc-Océan) - Travaux des OBV sur les rivières (échantillonnage en partenariat avec le MDDELCC, utilisation de bioindicateurs, suivi de la qualité de l'eau des rivières) - Autres suivis de la qualité de l'eau (ex.: G3E, trousse HACH) - Démarche avec les municipalités pour évaluer les systèmes de rejets et de traitement des eaux (OBV Côte-du-Sud) - Développement d'un protocole pour l'analyse de l'eau dans les embouchures (UQAR, Gwenaëlle Chaillou) - Projet frayères à éperlan (OBAKIR, sur les rivières Ouelle, Kamouraska, Fouquette, du Loup) - Travaux de l'équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel (bonnes pratiques en milieu riverain, qualité de l'eau des rivières, etc.) - Projet ACES (acquisition de connaissances sur les eaux souterraines) pour les territoires des MRC de Kamouraska et Rivière-du-Loup. <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le portrait relatif à la qualité de l'eau et aux usages historiques et actuels sur le territoire en partenariat avec les citoyens, les acteurs locaux et les chercheurs (information disponible mais difficilement accessible) - Consulter les plateformes de données existantes, en partager les informations et inciter les partenaires à les alimenter (ex.: OGSL, Portail de l'eau) - Identifier les menaces sur la qualité de l'eau dans les secteurs suivants : résidentiel, municipal, industriel, agricole, touristique, plaisance, transport maritime, villégiature, portuaires (tenir compte des événements climatiques extrêmes) 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur
Établissement de recherche (IML, UQAR, ISMER, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec-Océan, ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique

Comités côtiers	Citoyen	Partenaire technique
MPO, ECCC, MAPAQ, MDDELCC, MFFP, PMSSL	Gouvernemental	Partenaire scientifique et technique
OBV, UPA, CRE, Comité ZIP	OBNL	Partenaire technique
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Contact établi avec les partenaires	Planifié	
Données accessibles	Planifié	
Portrait mis à jour	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)	



Action QEC - 1

Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau de l'estuaire moyen, son impact sur la biodiversité et les usages

Sous-action QEC – 1-2

Inciter le développement de projets de recherche ciblant les contaminants émergents, l'azote, les pesticides et les plastiques

Enjeu principal	Qualité de l'eau et contamination (QEC)			
Orientations et objectifs				A -3, 4, 5 et 6
				B -1
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les multiples facettes de la contamination - Contaminants historiques et émergents - Le parcours des contaminants - Impact de la pollution sur le milieu marin - Qualité de l'eau des rivières sur le territoire de l'OBAKIR - Quelles sont les problématiques locales? (en cours de rédaction) - Qualité de l'eau des rivières sur le territoire de l'OBV Côte du Sud (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de données sur l'azote total (dont l'azote ammoniacal) et son impact, en vue d'apporter des correctifs nécessaires - Manque de connaissances des effets de la pollution sur les plantes et les algues comestibles, notamment en période de grande marée - Présence de déchets solides flottants ou sur les rives - Problématique émergente des micro-plastiques dans le Saint-Laurent (absence totale de données) - Données limitées en ce qui a trait aux impacts potentiels d'une mauvaise qualité de l'eau sur la diversité des usages de la zone côtière (récolte de flore marine et côtière comestible, baignade, cueillette de 			

	coquillages, pêche récréative)	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un protocole pour l'analyse de l'eau dans les embouchures (UQAR, Gwenaëlle Chaillou) - Activités complémentaires lors de nettoyages de berges (caractérisation des débris plastiques) - St. Lawrence ECOsystem Health Research and Observation NETWORK (SECO. Net) (projet de Qc-Océan) - Travaux de l'équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel (bonnes pratiques en milieu riverain, qualité de l'eau des rivières, etc.) - Tournée Côtes-à-Côtes 2017-2018, incluant des actions de sensibilisation concernant les débris de plastique - Projet ACES (acquisition de connaissances sur les eaux souterraines) pour les territoires des MRC de Kamouraska et Rivière-du-Loup. <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conclure une entente de coopération de recherche avec différents groupes (notamment Québec-Océan, RQM, Parc marin Saguenay – St-Laurent et autres intervenants locaux) - Suivre les travaux des chercheurs (notamment IML, ISMER, SECO.net) relatifs à la présence et les effets des fertilisants sur l'écosystème côtier et estuarien et susciter la poursuite des recherches en démontrant l'intérêt des organismes locaux - Faire connaître nos besoins de connaissances dans le cadre des travaux de la TCR : <ul style="list-style-type: none"> - Présence et effets des pesticides sur les écosystèmes marins et côtiers - Identification et quantification des sources et des impacts des contaminants émergents - Initier un projet de recherche sur la problématique des plastiques et des micro-plastiques en milieu marin visant à connaître les sources, le devenir et la finalité des plastiques - Inventorier les sources de contaminants provenant des bassins versants du territoire et leurs impacts - Instaurer ou compléter les suivis périodiques de qualité de l'eau, valider la faisabilité de former les comités de citoyens dans l'acquisition de données terrain 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur et facilitateur
Établissement de recherche (IML,	Recherche	Partenaire scientifique

UQAR, ISMER, etc.)		
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec-Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire scientifique
OBV, Comité ZIP, CRE, Stratégie St-Laurent	OBNL	Partenaire technique
Duvelnor, UPA, Club agro, Jardins de la mer et autres	Économique	Partenaire technique
Comités côtiers	Citoyen	Partenaire technique
MPO, ECCC, SCF, MDDELCC, MFFP	Gouvernemental	Partenaire scientifique et technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Mobilisation des acteurs	Planifié	
Montage des projets	Planifié	
Démarrage des projets	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action QEC - 2

Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents

Sous-action QEC – 2-1

Accompagner les partenaires du milieu agricole

Enjeu principal	Qualité de l'eau et contamination (QEC)			
Orientations et objectifs		C		B - 1, 3, 5 C - 3
		B -1		B -1
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les multiples facettes de la contamination - Qualité de l'eau des rivières sur le territoire de l'OBAKIR - La fiche concernant les bassins versants de l'OBV de la Côte-du-Sud (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'impuissance des acteurs de l'eau face à l'enjeu de la qualité de l'eau de l'estuaire - Déficit de compréhension du lien entre la qualité de l'eau dans les bassins versants, incluant les petits bassins versants côtiers, et celle de la zone côtière - Manque de données sur l'azote total (dont l'azote ammoniacal) et son impact, en vue d'apporter des correctifs nécessaires 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet pilote dans le bassin versant rivière St-Jean et affluents (Ste-Anne-de-la-Pocatière), pour l'amélioration des bandes riveraines (MRC) - Projets collectifs pour améliorer les bonnes pratiques dans les bassins agricoles des rivières Vincelotte (Cap-St-Ignace), Corriveau (lien qualité eau plage Berthier-sur-Mer) (OBV Côte-du-Sud) 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe Pousse-Vert (bandes-riveraines et projet en lien avec le Parc côtier Kiskotuk) - Travaux des clubs agros et fonds Prime-Vert - Comité Rivière-Ouelle (MRC Kamouraska -OBAKIR) - Actions de sensibilisation récurrentes auprès des agriculteurs et des municipalités par les MRC en lien avec la gestion des cours d'eau (bande riveraine) et formation auprès des inspecteurs municipaux au sujet des normes et la protection de la bande riveraine - Démarches individuelles de producteurs vers les clubs agro - Présentations annuelles aux producteurs agricoles et élus municipaux par les MRC <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un argumentaire pour mettre en évidence : <ul style="list-style-type: none"> - Les effets positifs (économiques et environnementaux) des bonnes pratiques agricoles sur la qualité de l'eau de la zone côtière et sur les usages - Les conséquences de la non-action - Les impacts collectifs des gestes individuels - Supporter les MRC, les OBV, les conseillers agricoles et autres intervenants dans leurs efforts pour favoriser de bonnes pratiques culturales, afin de limiter la contamination des eaux (ex.: meilleure gestion des terres agricoles pour réduire l'érosion des sols ainsi que l'usage de contaminants chimiques) - Encourager les projets existants et émergents de laboratoire vivant tel que Acadia-Lab sur le territoire, notamment le comité Rivière-Ouelle. - Travailler au développement d'un programme d'optimisation des pratiques agricoles en zone submersible (eau douce et salée). Considérer notamment : le programme financier Prime-Vert; le travail conjoint avec des conseillers experts. - Encourager la distribution de plantes indigènes pour végétaliser et stabiliser les berges en zone côtière 	
Type de réalisation	Appui à une démarche et interventions terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Groupe « qualité de l'eau »	Communautaire	Partenaire technique
OBV, comité Rivière Ouelle	OBNL	Partenaire technique et porteur de projet
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique et porteur de projet
UPA, conseillers agricoles (Club agro, privés, COOP), agriculteurs,	Économique	Partenaire technique et porteur de projet

autres intervenants		
MAPAQ, MDDELCC	Gouvernemental	Partenaire technique et financier
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Liens consolidés entre partenaires	Planifié	
Projet de type Acadia lab actif	Planifié	
Programme de soutien accessible	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action QEC - 2

Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents

Sous-action QEC – 2-2

Appuyer les intervenants impliqués dans la gestion des eaux usées des systèmes municipaux et des résidences isolées

Enjeu principal	Qualité de l'eau et contamination (QEC)			
Orientations et objectifs				B -1, 2, 3 et 5 C - 3
				B -1
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les multiples facettes de la contamination - Cartographie interactive : Localisation des éléments préoccupants - Quelles sont les problématiques locales ? (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'accès public à l'information concernant les rejets municipaux (types, nombres, volumes, fréquences) et manque de connaissance sur leur possible impact dans la zone du sud de l'estuaire moyen - Rejets ou débordements d'eaux usées au niveau de certaines infrastructures municipales situées dans les bassins versants des affluents de la zone - Fosses septiques de certaines résidences non conformes ou inexistantes 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche de l'OBV Côte-du-Sud auprès des municipalités pour évaluer les systèmes de rejets et de traitement des eaux - Mise aux normes des installations sanitaires résidentielles dans les municipalités de L'Islet et de L'Isle-Verte - Suivi des normes de qualité de l'eau imposées aux industries effectué 			

	par le MDDELCC Initiatives à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> - Rassembler l'information sur le traitement des eaux usées municipales et leur efficacité - Avec les municipalités du territoire, faire un état des lieux des installations septiques des résidences isolées - Selon le portrait à jour, prioriser les actions à mettre en place pour améliorer la situation au besoin 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance et appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
OBV	OBNL	Porteur de projet et partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet et partenaire technique
MAMOT, MDDELCC	Gouvernemental	Partenaire technique et financier
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
État de situation à jour	Planifié	
Actions prioritaires	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court (2 ans – 2020)	



Action QEC - 2

Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents

Sous-action QEC – 2-3

Valider l'existence et l'efficacité de plans d'intervention d'urgence relatifs à la contamination du fleuve

Enjeu principal	Qualité de l'eau et contamination (QEC)			
Orientations et objectifs				B
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité mouvementée de l'estuaire moyen du Saint-Laurent - Les multiples facettes de la contamination - Le parcours des contaminants - Impact de la pollution sur le milieu marin - Qualité de l'eau des rivières sur le territoire de l'OBAKIR - La fiche concernant les bassins versants de l'OBV de la Côte-du-Sud (en cours de rédaction) - Quelles sont les problématiques locales? (en cours de rédaction) - Survol de l'évolution du transport maritime et navigation de plaisance (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Rejets ou débordements d'eaux usées au niveau de certaines infrastructures municipales situées dans les bassins versants des affluents de la zone - Inquiétudes des citoyens et des municipalités quant aux impacts possibles du projet de pipeline de TransCanada sur la qualité de l'eau - Manque de diffusion d'information au niveau du trafic maritime (commercial, touristique) actuel, des prévisions d'augmentation ou de modification de celui-ci et de l'impact sur la qualité de l'eau du fleuve 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'informations publiques relatives aux activités industrielles présentes sur le territoire et à leur possible impact sur la qualité de l'eau du fleuve - Difficulté d'application de la réglementation relative aux décharges des eaux grises et noires des bateaux de plaisance, dont le trafic est en forte augmentation 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiative de planification d'intervention localisée du gouvernement du Canada, approche axée sur les risques pour la préparation et l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures par des navires - Stratégie maritime du gouvernement du Québec - Programmes et certifications de l'Alliance Verte <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les plans d'intervention d'urgence relatifs à la contamination du fleuve et les moyens d'application s'y rapportant. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Les déversements d'hydrocarbures et autres polluants dans le fleuve et les bassins versants du territoire - Le transport maritime - Le secteur côtier - Évaluer les secteurs d'activités en lien avec la qualité de l'eau du fleuve qui sont partiellement ou non couverts par de tels plans - Recommander des ajustements afin de combler les lacunes identifiées dans les plans d'urgence existants - Stimuler l'élaboration de nouveaux plans pour les secteurs non couverts 	
Type de réalisation	Appui à une démarche, réglementation et gestion	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
CRE, OBV, Comité ZIP	OBNL	Facilitateur et partenaire technique
MRC, Municipalité	Municipal	Porteur de projet et partenaire technique
MTMDET, MSP, Transport Canada, SAM	Gouvernemental	Porteur de projet et partenaire technique
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
État de situation à jour	Planifié	
Liste des recommandations	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court (2 ans – 2020)	



Action AFM - 1
Préserver le paysage en zone littorale
en renforçant la capacité d'action des municipalités

Sous-action AFM – 1-1

Assurer la concrétisation du projet de mobilisation et de concertation pour les paysages et l'aménagement culturel du territoire en Chaudière-Appalaches

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)		
Orientations et objectifs		B	
		A - 1,2 et 4 B - 2	 B - 3
Références fiches portrait	- Le patrimoine côtier (en cours de rédaction)		
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces relatives à l'intégrité des paysages du littoral qui subissent, par endroit, les effets de la banalisation ou de l'appropriation, notamment par la privatisation des rives - Diminution de la qualité des accès publics directs et visuels au Saint-Laurent en raison de conflits d'usages liés à l'appropriation des berges - Maintien difficile des accès visuels à partir des voies de communication terrestre en raison d'un manque d'entretien des boisés - Sous-utilisation des leviers municipaux (notamment les outils réglementaires) garantissant les accès publics directs et visuels au fleuve 		
Description de la sous-action	Initiatives déjà en cours : <ul style="list-style-type: none"> - Démarches en lien avec les paysages en Chaudière-Appalaches - Appui au projet par la TCR - Projet rédigé et déposé au FARR 		

	Initiatives à mettre en place :	
	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'organisme porteur du projet (Ruralys) dans sa démarche pour l'obtention de financement - Participer au partage des connaissances lors de la tenue des ateliers de mobilisation et de concertation - Diffuser les résultats de la démarche et favoriser leur intégration dans les outils de planification territoriale 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	Chaudière-Appalaches (MRC Montmagny et L'Islet)	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Ruralys	OBNL	Porteur de projet
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique
Membre du Conseil du St-Laurent	Communautaire	Partenaire technique
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique
Vivre en ville, Les arts et la ville	Communautaire	Partenaire technique
MAMOT (FARR) et MCC	Gouvernemental	Partenaire financier
Échéancier	Court terme (2 ans et moins – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Financement du projet	Planifié	
Tenue des ateliers	Planifié	
Diffusion des résultats	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans et moins – 2020)	



Action AFM - 1
Préserver le paysage en zone littorale
en renforçant la capacité d'action des municipalités

Sous-action AFM – 1-2

Initier le processus de concertation pour la réalisation d'un plan paysage de la route des Navigateurs

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		A - 1,2 et 4		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine côtier (en cours de rédaction) - Les défis des accès au fleuve - Initiatives locales et régionales pour favoriser l'accessibilité au fleuve (en cours de rédaction) Cartographie interactive : Les accès au Saint-Laurent			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces relatives à l'intégrité des paysages du littoral qui subissent, par endroit, les effets de la banalisation ou de l'appropriation, notamment par la privatisation des rives - Diminution de la qualité des accès publics directs et visuels au Saint-Laurent en raison de conflits d'usages liés à l'appropriation des berges - Maintien difficile des accès visuels à partir des voies de communication terrestre en raison d'un manque d'entretien des boisés - Sous-utilisation des leviers municipaux (notamment les outils règlementaires) garantissant les accès publics directs et visuels au fleuve - Manque de promotion, de signalisation et d'harmonisation des initiatives locales relatives aux sites d'accès publics au Saint-Laurent 			

Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de mobilisation et de concertation pour les paysages et l'aménagement culturel du territoire en Chaudière-Appalaches déposé au FARR par Ruralys - Mise à jour de la liste des territoires d'intérêt esthétique dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC de Montmagny et mise en œuvre de la politique culturelle - Démarche d'élaboration d'une politique culturelle dans la MRC de L'Islet et identification des paysages d'intérêt (SADR) - Très nombreuses initiatives dans le Bas-Saint-Laurent en lien avec les paysages, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Celles découlant de la Table des paysages portée actuellement par Culture Bas-Saint-Laurent (Charte des paysages, etc.) - Dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska : études de caractérisation et évaluation des paysages, révision de la politique culturelle, identification des paysages d'intérêt (SADR), inventaires et programmes de rénovation, outils de sensibilisation, circuits touristiques, guides pratiques, ateliers, consultations, chroniques, etc. <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consulter les intervenants à l'origine de l'entente sur les paysages de la Capitale Nationale (notre panorama.com) afin de connaître les étapes ayant permis de mettre en place le projet - Réunir les acteurs clés, notamment les aménagistes, afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Les sensibiliser aux paysages de la route des Navigateurs et présenter la démarche - Sonder l'intérêt des MRC et ATR pour réaliser un plan paysage - Valider le territoire à considérer (TCR ou plus large) - Créer un comité pour soutenir la concrétisation du projet 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Initiateur
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
Consultant « paysage »	Économique	Partenaire technique
ATR, OTC	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Porteur de projet
Conseil de la culture du BSL	Communautaire	Partenaire technique
Acteurs locaux (économique, touristique, etc.)	Économique	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	

Rencontre avec les acteurs clés	Planifié
Identification des étapes à venir	Planifié
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)



Action AFM - 1
Préserver le paysage en zone littorale
en renforçant la capacité d'action des municipalités

Sous-action AFM – 1-3

Réaliser une caractérisation des percées visuelles sur l'estuaire et assurer leur pérennisation

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		A - 1,3 et 4		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des accès au fleuve - Le patrimoine côtier (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la qualité des accès publics directs et visuels au Saint-Laurent en raison de conflits d'usages liés à l'appropriation des berges - Maintien difficile des accès visuels à partir des voies de communication terrestre en raison d'un manque d'entretien des boisés - Sous-utilisation des leviers municipaux (notamment les outils réglementaires) garantissant les accès publics directs et visuels au fleuve 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la liste des territoires d'intérêt esthétique dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC Montmagny - Adoption de PIIA prenant en compte la protection des percées visuelles par les municipalités de la MRC de l'Islet <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier et classer la qualité des percées visuelles sur le fleuve à 			

	partir de la Route des Navigateurs - Entretenir la végétation pour garder les percées visuelles dans les lieux publics d'accès au fleuve ou ceux offrant un point de vue - Favoriser le maintien et le développement de sites accessibles en misant notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> - Un programme d'acquisition, par les municipalités, de parcelles de terrain non bâties entre la route et le fleuve - Le legs de terrains privés résiduels aux municipalités - La servitude de non construction avec incitatifs - Le renforcement par les municipalités d'initiatives privées (ex : initiative citoyenne sur l'Île Verte) 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance et intervention terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
MRC et municipalités	Municipal	Porteur de projet, partenaire financier
Ruralys, ou autres consultants	OBNL ou autres	Partenaire technique
ATR et offices de tourisme	Communautaire	Partenaire technique
Propriétaires privés	Citoyen	Partenaire technique et porteur de projet
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Inventaire complété	Planifié	
Percées visuelles entretenues	Planifié	
Incitatifs au développement de nouveaux sites mis en place	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action AFM - 2
Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire
en mobilisant les usagers et les intervenants

Sous-action AFM – 2-1

Former un comité de travail avec les acteurs clés concernés par l'action

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		B – 1, 2, 3 et 4		
Références fiches portrait	- Les défis des accès au fleuve			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance sur la quantité et la qualité des accès au fleuve en fonction des besoins liés aux différents usages - Réseaux d'accès publics aux berges à partir de la côte ou à partir du fleuve parfois inadéquats ou incomplets - Lacunes, parfois majeures, en matière d'entretien induisant la détérioration des points d'accès publics au fleuve, particulièrement des quais - Manque de promotion, de signalisation et d'harmonisation des initiatives locales relatives aux sites d'accès publics au Saint-Laurent - Manque de prise en compte de la diversité des usages dans les réflexions relatives à l'enjeu des accès au fleuve - Manque de promotion des usages (notamment la baignade, le nautisme) qu'il est possible de pratiquer à chacun des accès - Manque de ressources financières pour consolider, entretenir et développer les réseaux d'accès existants 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux initiés avec le groupe « accès au fleuve et marinas » de la TCR - Démarches de développement et de promotion des accès au fleuve 			

	<p>dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska</p> <ul style="list-style-type: none"> - La route des Navigateurs <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une première rencontre d'échange avec des représentants clés de chaque MRC, des OTC du territoire et des ATR. - identifier le maître d'œuvre de la démarche - Déterminer un processus de financement pour assurer la gestion du comité et embaucher une ressource (ex: Fonds éolien pour l'est du territoire) 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
OTC, ATR, Comité ZIP	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique
Échéancier	Court terme (2 ans et moins – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Comité en place	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans et moins – 2020)	



Action AFM - 2
Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire
en mobilisant les usagers et les intervenants

Sous-action AFM – 2-2

Finaliser la caractérisation des accès au fleuve, valider les besoins à combler pour les différents usages et s'assurer de leur compatibilité

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs		C - 5		
		A – 1 B – 1, 2 et 3		B – 2 et 3
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des accès au fleuve - Inventaire des accès au fleuve sur le territoire de la TCR et cartographie interactive associée: Les accès au Saint-Laurent 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance sur la quantité et la qualité des accès au fleuve en fonction des besoins liés aux différents usages - Réseaux d'accès publics aux berges à partir de la côte ou à partir du fleuve parfois inadéquats ou incomplets - Lacunes, parfois majeures, en matière d'entretien induisant la détérioration des points d'accès publics au fleuve, particulièrement des quais - Manque de prise en compte la diversité des usages dans les réflexions relatives à l'enjeu des accès au fleuve 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers pour connaître et cartographier les usages sur le territoire (Projet résilience-LDGIZC) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le portrait des usages actuels et passés sur le territoire 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou mettre à jour la cartographie interactive des accès au fleuve et des usages associés (notamment avec les données du LDGIZC et du projet Living-Lab) - Identifier les services offerts par les entreprises récréo-touristiques du territoire et les cartographier (tours guidés, location de kayaks, interprétation, etc.) - Sonder les touristes, usagers et citoyens pour identifier les points forts et manquants du réseau d'accès 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Comité accès et chargé de projet	Communautaire	Porteur de projet
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique et facilitateur
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
Représentants des usagers	Citoyen	Partenaire technique
Échéancier	Court terme (2 ans et moins – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Mise à jour du portrait	Planifié	
Liste des besoins par type d'usage	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans et moins – 2020)	



Action AFM - 2
Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire
en mobilisant les usagers et les intervenants

Sous-action AFM – 2-3

Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun porteur

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		B - 1, 2 et 3		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des accès au fleuve - Inventaire des accès au fleuve sur le territoire de la TCR et cartographie interactive associée: Les accès au Saint-Laurent 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de promotion, de signalisation et d'harmonisation des initiatives locales relatives aux sites d'accès publics au Saint-Laurent - Manque de prise en compte la diversité des usages dans les réflexions relatives à l'enjeu des accès au fleuve - Manque de promotion des usages (notamment la baignade, le nautisme) qu'il est possible de pratiquer à chacun des accès - Manque de ressources financières pour consolider, entretenir et développer les réseaux d'accès existants 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiples projets autour des quais (quai Taché, carrefour maritime, quai de Rivière-Ouelle, projet d'interprétation au quai de L'Isle-Verte, etc.) - Amélioration de la signalisation vers les accès (Rivière-Ouelle) - Projet de la route des Navigateurs (réseau des haltes marines) - Démarches associées dans les MRC de Rivière-du-Loup et de 			

	<p>Kamouraska (ex : Fleuve et détente Kamouraska, Par ici l'air Salin Notre-Dame-du-Portage)</p> <p>- Démarche citoyenne d'accès au fleuve (Par ici le fleuve sur l'Île Verte)</p> <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider le projet commun rassembleur pressenti (consolidation et développement de la route des Navigateurs) et déterminer le porteur de projet - Définir un projet de consolidation des accès et un plan d'actions associé en fonction des besoins identifiés dans le cadre de la fiche AFM - 2-2 - Harmoniser et concevoir une signalisation des accès publics au fleuve qui se démarque - Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La relance de la route bleue de l'estuaire - Le retour de la baignade - L'adaptation des quais pour permettre les pique-niques - Le développement d'un réseau cyclable reliant les marinas du territoire - Le développement d'un réseau d'accès local pour les citoyens - L'installation de mobilier urbain sur les rives - L'intégration d'oeuvres d'art sur chacun des sites d'accès - La création d'accès légers pour les petites embarcations - La création d'un guide d'accompagnement à l'attention des municipalités/comités de développement pour l'aménagement des accès au fleuve existants ou futurs (signalisation, mobilier urbain, oeuvres d'art, etc.) - L'organisation d'un concours d'affiches pour identifier les accès publics - Un projet d'application web regroupant les accès au fleuve (localisation, description, etc.) 	
Type de réalisation	Intervention terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Comité accès	Communautaire	Initiateur
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique
ATR, OTC	Communautaire	Partenaire technique
Représentants des usagers	Citoyen	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	

Projet commun défini	Planifié
Projet commun mis en oeuvre	Planifié
Mise à jour	créée le : 01 05 2018 échancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)



Action AFM - 3
Initier un partage d'expertises et de ressources
entre les gestionnaires de marinas

Sous-action AFM – 3-1

Rassembler les gestionnaires et préciser leurs besoins communs

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		C -1, 2 et 3		
Références fiches portrait	- Les marinas du territoire (en cours de rédaction)			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Dragage actuel non optimal et très coûteux dû à l'envasement majeur et récurrent des marinas du territoire et des régions limitrophes - Besoin de concertation des acteurs afin de définir une stratégie commune en terme de recherche et développement ainsi que de partage des coûts associés à l'envasement récurrent des marinas - Manque de reconnaissance gouvernementale de la problématique d'envasement des marinas - Manque de ressources financières pour répondre aux nouvelles contraintes règlementaires des marinas (notamment celle relative à la collecte des eaux usées des bateaux ainsi que celle relative au statut du béluga) 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche commune de financement pour les activités de dragage (MRC de Montmagny, municipalité Berthier et AML) - Projet de dragage d'entretien hydraulique autonome à Rivière-du-Loup - Premier contact avec le député fédéral pour le sensibiliser aux préoccupations des gestionnaires de marinas 			

	Initiatives à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier précisément les besoins de soutien technique, financier et légal des marinas - Déterminer les causes de l'abandon des regroupements de marinas constitués dans le passé - Valider la pertinence de créer un regroupement des gestionnaires de marinas (COOP ou autre) - Identifier des sources de financement - Affecter un agent de développement au soutien les bénévoles - Assurer le dynamisme du réseau créé 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur
Représentants des marinas	Communautaire	Partenaire technique
Échéancier	Court terme (2 ans et moins – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Liste des besoins définie	Planifié	
Regroupement en place	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans et moins – 2020)	



Action AFM - 3
Initier un partage d'expertises et de ressources
entre les gestionnaires de marinas

Sous-action AFM – 3-2

Travailler au développement de solutions adaptées touchant le dragage, la gestion des eaux grises et la sécurité nautique

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)		
Orientations et objectifs			 B -1, 2, 3, 5
		C	 D - 4
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les marinas du territoire (en cours de rédaction) - Les espèces aquatiques envahissantes (enjeu QEC) - Quelles sont les problématiques locales? (en cours de rédaction) (enjeu QEC) 		
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Dragage actuel non optimal et très coûteux dû à l'envasement majeur et récurrent des marinas du territoire et des régions limitrophes - Manque de ressources financières pour répondre aux nouvelles contraintes règlementaires des marinas (notamment celle relative à la collecte des eaux usées des bateaux ainsi que celle relative au statut du béluga) 		
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier contact avec le député fédéral pour le sensibiliser aux préoccupations des gestionnaires de marinas <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les pratiques associées aux infrastructures côtières (port, quai, marinas, rampes d'accès, brise-lames, dragage, etc.) pour s'en 		

	inspirer (considérer les infrastructures gonflables, flottantes, sur piliers, permanentes ou non; les modifications aux infrastructures existantes telles que l'ouverture de base d'enrochement) - Développer des projets en partenariat (partage de coûts et bénéfices) en lien avec les problématiques rencontrées par les marinas (dragage, sécurité, mise aux normes relative aux décharges des eaux grises et noires des bateaux de plaisance, réglementation, certificat d'autorisation, etc.) - Établir une banque d'experts reconnus par les ministères (ex.: ingénieurs, arpenteurs, montage financier, consultants maritimes pour l'étude des projets) et rendre l'information accessible - Encourager la création d'un programme de financement dédié à l'entretien des infrastructures maritimes	
Type de réalisation	Développement d'outils et aide à la gestion	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Regroupement des marinas	Communautaire	Porteur de projet
Groupe « qualité de l'eau »	Communautaire	Partenaire technique
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique
Experts	Recherche	Partenaire scientifique
Ministères	Gouvernemental	Partenaire financier
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Solutions définies	Planifié	
Solutions mises en places	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action RE - 1

Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Sous-action RE – 1-1

Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 1, 2, 3 et 5
Références fiches portrait	<p>Sections suivantes du portrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème foisonnant à la confluence de deux milieux - Des usages sensibles à l'état de la ressource - Des perturbations qui déstabilisent un fragile équilibre - Une richesse à préserver, des territoires dédiés <p>Cartographie interactive #1 : Espèces à statut et territoires protégés Cartographie interactive #2 : Localisation, utilisation et menaces à la ressource</p>			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Carence du réseau d'aires protégées et de zones de conservation représentatives du territoire et interconnectées - Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux 			

Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent (ECCC et MDDELCC) - Atlas de restauration des rives du St-Laurent (OGSL) - Répertoire des plans de conservation des milieux naturels du milieu méridional (ECCC) - Démarches de priorisation réalisées par divers organismes (ARMVFPBSL, HNBSL, CNC, Comité ZIPSE, FQPPN, etc.) - Inventaire des services écologiques (Projet résilience-LDGIZC) - Nombreux travaux d'acquisition de connaissance et de caractérisation des milieux effectués par plusieurs organisations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation et cartographie des milieux humides (Canards Illimité, MDDELCC, MRC dans le cadre de la loi milieux hum. et hydriques) - Identification d'écosystèmes forestiers exceptionnels (MFFP) - Cartographie des écosystèmes côtiers (projet Résilience Côtière de l'UQAR - septembre 2020) - Cartographie des zones importantes pour la conservation des oiseaux (Nature Québec) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier l'ensemble des initiatives d'identification et de priorisation des écosystèmes estuariens et côtiers d'intérêt, notamment l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent - À partir des éléments recensés, déterminer les secteurs non couverts et les lacunes au niveau des connaissances. Effectuer les démarches nécessaires afin de les combler en considérant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Les îles - Les noyaux de conservation et corridors écologiques - Les marais côtiers et autres zones humides - Les hot-spots de biodiversité - Les services écologiques - Les menaces aux écosystèmes - Prioriser les écosystèmes côtiers et estuariens à conserver ou restaurer 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance et appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
HNBSL, CNC, ROMM, GREMM, Comité ZIP, OBV, CRE, PMSSL, FQPPN, BEA, etc.	OBNL et économique	Porteur de projet et partenaires techniques

Établissements de recherche et d'enseignement	Recherche	Porteur de projet et partenaires scientifiques
MDDELCC, ECCC, MPO, MFFP	Gouvernemental	Porteur de projet, partenaires techniques et financiers
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Initiatives de priorisation compilées	Planifié	
Lacunes identifiées	Planifié	
Secteurs prioritaires identifiés	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)	



Action RE - 1

Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Sous-action RE – 1-2

Favoriser le processus de création d'une aire marine protégée dans l'estuaire moyen

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)		
Orientations et objectifs			 B - 1
			 A - 3, 4, 5 et 6 B - 3 et 4
Références fiches portrait	Sections suivantes du portrait : <ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème foisonnant à la confluence de deux milieux - Des usages sensibles à l'état de la ressource - Des perturbations qui déstabilisent un fragile équilibre - Une richesse à préserver, des territoires dédiés 		
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Carence du réseau d'aires protégées et de zones de conservation représentatives du territoire et interconnectées - Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.) - Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Conflit d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, sport nautiques) 		

Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarches initiées par le MPO pour mener à la création d'une Zone de Protection Marine (ZPM) dans l'estuaire du St-Laurent depuis 2004 - Rencontre d'échanges sur les Aires Marines Protégées organisée par la Snap, la Fondation David Suzuki et Tourisme Bas-St-Laurent, à Rivière-du-Loup le 9 mai 2017 - Signature d'une entente cadre Canada-Québec concernant l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées dans le St-Laurent en septembre 2017 <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi auprès des organisations impliquées et les soutenir dans la démarche - Cibler et mobiliser les partenaires du milieu, dont les élus municipaux, pour accélérer la création d'une AMP dans l'estuaire - Assurer la création d'un comité régional, identifier un porteur de projet et élaborer un plan d'action - Mobiliser les citoyens pour le projet de création d'une AMP dans l'estuaire 	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de l'estuaire du Saint-Laurent	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
SNAP, Fondation David Suzuki, Comité ZIP, CRE, PMSSL, ROMM, GREMM, Nature Québec, etc.	OBNL	Porteur de projet et partenaire technique
ATR, OTC	OBNL et économique	Facilitateur et partenaire technique
Représentants des usagers de la zone côtière et de l'estuaire	Économique, citoyen	Facilitateur et partenaire technique
MDDELCC, MPO	Gouvernemental	Porteur de projet et partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Facilitateur et partenaire technique
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Contact établi avec les intervenants	Planifié	
Comité régional formé	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)	



Action RE - 1

Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Sous-action RE – 1-3

Déployer des initiatives de conservation volontaire sur le territoire

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				B -1
				A - 3, 4, 5 et 6 B - 3 et 4
Références fiches portrait	Sections suivantes du portrait : <ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème foisonnant à la confluence de deux milieux - Des usages sensibles à l'état de la ressource - Des perturbations qui déstabilisent un fragile équilibre - Une richesse à préserver, des territoires dédiés 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Carence du réseau d'aires protégées et de zones de conservation représentatives du territoire et interconnectées - Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux - Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.) - Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Conflit d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes 			

	catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, sport nautiques)	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des plans de conservation des milieux naturels du milieu méridional (ECCC) - Récolte de données au sujet des actions de conservation et des menaces pour des éléments ciblés de la biodiversité (espèce rare) par le BEA et autres organisations à la demande des ministères - Acquisition de terres, désignation municipales ou ententes volontaires pour la conservation (MDDELCC, Duvetnor, CNC, CIC, FFQ, ECCC, Parc Kiskotuk et propriétaires privés) - Projet de conservation d'habitats des oiseaux prioritaires (HN-BSL) - Projet d'acquisition et de conservation de nouveaux terrains dans le haut marais de l'Isle-aux-Grues (CNC) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et consolider les projets porteurs sur le territoire (Parc côtier Kiskotuk, projet HNBSL, projet CNC, projet à Saint-André et autres) - Inventorier les modèles de conservation applicables à différentes échelles (municipal, privé, etc...) et en faire la promotion - Élaborer un plan de conservation à l'échelle du territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le porteur de projet et former un comité technique - Cibler les secteurs prioritaires complémentaires : noyaux de conservation et corridors écologiques en zone côtière (considérer notamment les marais et les anciens aboiteaux) - Créer un fonds régional pour la mise en œuvre (considérer notamment le fonds éoliens) 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissances et appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur
HNBSL, Duvetnor, CNC, FFQ, CIC, Société Kiskotuk, BEA, Comité ZIP, CRE, OBV, Nature Québec, etc.	OBNL et économique	Porteur de projet et partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Propriétaires privés	Citoyens	Partenaire technique
MDDELCC, MFFP, ECCC	Gouvernemental	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Projets consolidés	Planifié	
Inventaire et promotion des modèles de conservation	Planifié	
Comité technique en place et	Planifié	

porteur de projet identifié	
Plan de conservation régional	Planifié
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)

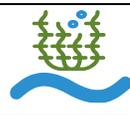


Action RE - 1

Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Sous-action RE – 1-4

Poursuivre et accélérer les efforts de restauration des milieux naturels

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)		
Orientations et objectifs		B - 5	
			 A - 3, 4 D - 5
Références fiches portrait	Sections suivantes du portrait : - Des perturbations qui déstabilisent un fragile équilibre - Une richesse à préserver, des territoires dédiés Cartographie interactive #1 : Espèces à statut et territoires protégés		
Références préoccupations	- Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux - Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.) - Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Conflit d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, sport nautiques)		
Description de la sous-action	Initiatives déjà en cours : - Divers projets de restauration d'habitats côtiers du Comité ZIP (marais, zostérais, plages, prairies humides et autres) - Projet St-André de l'OBAKIR (retrait section aboiteau; gestion PEE) - Projet de recul d'un aboiteau (MRC de Kamouraska)		

	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration expérimentale des côtes à partir de génie-végétal ou autres techniques innovantes (Biopterre, suivi du rolodune et des recharges de plages par le LDGIZC, etc.) - Projet d'éradication du roseau commun sur le haut marais de l'Isle-aux-Grues - Travaux de restauration dans les bassins versants du territoire (OBV et partenaires) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les acteurs du territoire ayant une expertise dans la restauration d'habitats des besoins identifiés sur le territoire par les partenaires de la TCR - Les mobiliser afin d'élaborer des projets de restauration en considérant : <ul style="list-style-type: none"> - Les écosystèmes côtiers et estuariens priorités dans le cadre de la sous-action RE-1-1 - Les recommandations des plans des gestion et plans de rétablissement d'espèces en péril 	
Type de réalisation	Appui à une démarche et intervention terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Comité ZIP, OBV, CNC, CIC, Parc BSL, Biopterre, Projet Littoral, etc.	OBNL, économique et autre	Porteur de projet et partenaire technique
MDDELCC, MPO, MFFP	Gouvernemental	Partenaire technique et financier
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique et financier
Bailleurs de fonds	Autre	Partenaire technique et financier
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Contact établi avec les intervenants	Planifié	
Projets de restauration réalisés	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	



Action RE - 2
Miser sur une gestion du territoire harmonisée
pour limiter les impacts sur les écosystèmes

Sous-action RE – 2-1

Créer un contexte propice à la résolution de conflits d'usages par les différents groupes d'utilisateurs

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 6 B - 1, 2 et 4 C - 1
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les pressions pesant sur les écosystèmes, un aperçu (en cours de rédaction) Cartographie interactive #1 : Espèces à statut et territoires protégés Cartographie interactive #2 : Localisation, utilisation et menaces à la ressource 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux - Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.) - Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Manque de connaissances et de sensibilité des collectivités et des utilisateurs par rapport à la richesse, la fragilité et l'importance de la 			

	<p>biodiversité du territoire, notamment en milieu insulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, adeptes de sports nautiques) - Fermeture complète ou partielle des secteurs coquilliers du territoire - Diminution de la pratique de la pêche récréative à partir des quais en raison d'infrastructures inappropriées 	
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations en lien avec le marais de Cacouna par le Service Canadien de la Faune (chasse vs autres usages) - Plateforme Côtes-à-côtes - Élaboration d'un code d'éthique en cours pour le parc côtier Kiskotuk - Campagne du MPO sur le béluga destinée au plaisancier - Suivez la vague par l'association des marinas du Qc (concernant les bonnes pratiques des plaisanciers; version St-Laurent en cours) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sonder les groupes d'utilisateurs et partenaires du territoire pour identifier les lieux les plus affectés par des conflits entre usagers ainsi que ceux dont la fréquentation induit des perturbation sur les écosystèmes. - Cibler un conflit d'usage important sur le territoire, identifier un médiateur, remédier à la situation et en faire un exemple - Créer des occasions propices (ex. : Forums, groupes de travail de la TCR, ateliers, activités de découverte conjointes, etc.) pour inciter les groupes d'utilisateurs du site à : <ul style="list-style-type: none"> - Échanger sur leurs besoins et leurs enjeux respectifs - Identifier des pistes de solutions - Mettre en œuvre les premières mesures identifiées - Reproduire le modèle avec les 2 autres sites conflictuels priorisés 	
Type de réalisation	Appui à une démarche et action terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur et facilitateur
Groupes d'utilisateurs	Autre	Partenaire technique
Duvelnor, CNC, CIC, OBV, Société Kiskotuk, HNBSL, BEA, Comité ZIP, CRE, Go Oiseau, Nature Québec, ROMM, SEBKA, Regroupement QuébecOiseaux, etc.	OBNL et économique	Partenaire technique
MDDELCC, MFFP, ECCC, MPO	Gouvernemental	Partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Facilitateur et partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans - 2023)	

Indicateurs de suivi	Statut
Secteurs conflictuels identifiés	Planifié
Premier projet ciblé et actions définies	Planifié
Premier projet mis en œuvre	Planifié
2 autres projets débutés	Planifié
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)



Action RE - 2
Miser sur une gestion du territoire harmonisée
pour limiter les impacts sur les écosystèmes

Sous-action RE – 2-2

Accompagner les gestionnaires dans la planification territoriale afin d'agir de manière préventive pour maintenir la biodiversité et les services écologiques

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 2 et 3 B - 3 et 4
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les pressions pesant sur les écosystèmes, un aperçu (en cours de rédaction) Cartographie interactive #1 : Espèces à statut et territoires protégés Cartographie interactive #2 : Localisation, utilisation et menaces à la ressource 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux - Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.) - Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Manque de connaissances et de sensibilité des collectivités et des utilisateurs par rapport à la richesse, la fragilité et l'importance de la 			

	biodiversité du territoire, notamment en milieu insulaire - Conflits d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, sport nautiques) - Fermeture complète ou partielle des secteurs coquilliers du territoire - Diminution de la pratique de la pêche récréative à partir des quais en raison d'infrastructures inappropriées	
Description de la sous-action	Initiatives déjà en cours : - Compilation et synthèse des informations existantes relatives aux ressources et écosystèmes du territoire amorcées dans le cadre des travaux de la TCR - Transfert de connaissances de divers organismes (OBV, Comité ZIP, CNC, FQPPN, etc.) vers les municipalités dans le cadre de projets menés sur le territoire Initiatives à mettre en place : - Outiller les municipalités, les MRC et autres gestionnaires pour leur permettre d'intégrer les données de biodiversité à leur analyse du territoire. Au besoin : - Aider à mettre à jour leurs données numériques - Former un groupe conseil qui serait sollicité pour avis (dans le cas de projets de développement ou d'ajustements règlementaires) - Déterminer un moyen d'intégrer la notion des services écologiques dans leur planification territoriale	
Type de réalisation	Appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Comité ZIP, OBV, CRE, OGSL, CNC, CIC, FQPPN, BEA, Nature Québec, etc.	OBNL et économique	Partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet
MDDELCC, MAMOT, MFFP	Gouvernemental	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Intérêt des municipalités validé	Planifié	
Outils de support définis	Planifié	
Outils développés ou mis en place	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action RE - 3

Travailler à l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer et autres activités émergentes

Sous-action RE – 3-1

Développer et diffuser un guide de bonnes pratiques pour la récolte de plantes de bord de mer

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 4 B - 1 et 3 C - 2 et 4
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Chasseur, cueilleur (en cours de rédaction) - Les pressions pesant sur les écosystèmes, un aperçu (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Manque de connaissances et de sensibilité des collectivités et des utilisateurs par rapport à la richesse, la fragilité et l'importance de la biodiversité du territoire, notamment en milieu insulaire - Inquiétudes concernant la cueillette, parfois abusive voire illégale, des algues et plantes du littoral comestibles devenant populaire auprès de plus en plus d'adeptes inexpérimentés 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités des Jardins de la mer de Claudie Gagné (conférences, ateliers d'initiation, rédaction d'un livre avec information relatives à la récolte, etc.) - Réflexion entamée par l'association pour la commercialisation des plantes forestières non ligneuses (ACPFNL) pour l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer 			

	Initiatives à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la concertation entre les groupes actifs dans le domaine pour assurer un arrimage des initiatives - Produire et diffuser un guide de bonnes pratiques pour les cueillettes récréative et commerciale : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier un porteur de projet - Documenter les impacts de la récolte de plantes de bord de mer - Établir les lignes directrices du guide - Valider la concrétisation et les conséquences du projet de cartographie des plantes de bord de mer par Biopterre 	
Type de réalisation	Appui à une démarche et développement d'outil	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur et facilitateur
ACPFNL, Jardins de Métis, Comité Zip, BEA, FQPPN, Jardins de la mer	OBNL et économique	Partenaire technique et porteur de projet
Établissement de recherche et développement (Biopterre, Mérinov, etc.)	Recherche	Partenaire technique et porteur de projet
MAPAQ, MDDELCC, MFFP, ACIA	Gouvernemental	Partenaire technique et porteur de projet
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Contact établi avec les partenaires	Planifié	
Porteur de projet identifié	Planifié	
Lignes directrices établies	Planifié	
Guide élaboré et diffusé	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action RE - 3
Travailler à l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer
et autres activités émergentes

Sous-action RE – 3-2

Encourager la mise en place d'outils réglementaires pour la récolte de plantes de bord de mer

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 4 B - 4 C - 2, 3, 4 et 5
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Section du portrait : Des usages sensibles à l'état de la ressource - Les pressions pesant sur les écosystèmes, un aperçu (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats - Manque de connaissances et de sensibilité des collectivités et des utilisateurs par rapport à la richesse, la fragilité et l'importance de la biodiversité du territoire, notamment en milieu insulaire - Inquiétudes concernant la cueillette, parfois abusive voire illégale, des algues et plantes du littoral comestibles devenant populaire auprès de plus en plus d'adeptes inexpérimentés 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion entamée par l'association pour la commercialisation des plantes forestières non ligneuses (ACPFNL) pour l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer - Travail pour l'encadrement de la cueillette par le MAPAQ <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la concertation entre les groupes concernés par la démarche 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Au besoin, identifier un porte-parole et faire des représentations auprès des instances gouvernementales pour exposer les préoccupations locales en matière de cueillette commerciale et récréative - Proposer la collaboration des membres de la TCR concernés pour participer à la définition d'un cadre normatif 	
Type de réalisation	Réglementation et gestion	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Membres de la TCR concernés	Communautaire	Partenaire technique et porteur de projet
ACPFNL, Jardins de Métis, Comité Zip, BEA, FQPPN, Jardins de la mer	OBNL et économique	Partenaire technique et porteur de projet
MAPAQ, MDDELCC, MFFP	Gouvernemental	Partenaire technique et porteur de projet
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Contact établi avec les partenaires	Planifié	
Suivi de l'avancement du dossier	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)	



Action RE - 4 Favoriser une gestion locale des espèces exotiques envahissantes

Sous-action RE – 4-1

Assurer la continuité du travail du comité existant dans le Kamouraska et stimuler la création de nouveaux groupes à l'est et à l'ouest du territoire

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 4 D - 1, 3, 4, 5 et 6
Références fiches portrait	- Les plantes exotiques envahissantes			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance sur la présence et la propagation de plantes exotiques envahissantes dans certains secteurs (qui affectent la biodiversité locale, les paysages, la valeur foncière des terrains et la capacité d'intervention des services civils en zone côtière) - Éradication des plantes exotiques envahissantes complexifiée par la teneur des outils règlementaires relatifs aux milieux humides et l'absence de techniques adaptées en milieu côtier - Mauvaises pratiques relatives au nettoyage des fossés pouvant amplifier la propagation des plantes exotiques envahissantes - Lacunes dans la concertation entre les différents intervenants et manque de ressources financières pour la réalisation d'actions concrètes de gestion des plantes exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité régional sur les plantes exotiques envahissantes au Kamouraska - Travaux de la TCR (groupes de travail, forum, etc.) - Inventaires PEE (Kamouraska, SCF, MDDELCC) 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur l'identification des PEE par le BEA et formation sur les mesures de contrôle des PEE par Claude Lavoie - Projet St-André (gestion des PEE en marais côtier) - Projet d'éradication du phragmite sur le haut marais de l'Isle-aux-Grues - Plateforme Sentinelle du MDDELCC - Activités des Jardins de la mer de Claudie Gagné (conférences, formations, etc.) - Programme Je te remplace de la FIHOQ pour la sensibilisation aux PEE - Travaux du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes - Inventaire et coupe de la berce du Caucase (MSSS et MDDELCC) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les conditions nécessaires et contribuer au maintien des activités du Comité régional sur les plantes exotiques envahissantes au Kamouraska - Cibler et contacter les partenaires concernés dans les 3 autres MRC pour amorcer la mise en place de comités locaux - Assurer le lien entre les comités locaux à l'échelle de la TCR - Soutenir la mise en œuvre de projets spécifiques, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Tester différentes techniques d'éradication des PEE en zone côtière - Collaborer avec le Cégep et l'ITA de La Pocatière pour développer un volet sur les PEE à intégrer aux cours existants afin de : (1) documenter la présence et mesurer les impacts des PEE sur le territoire, (2) former de la main-d'œuvre qualifiée, (3) réaliser des projets pilotes de gestion de PEE. - Mobiliser les sociétés d'horticulture et les centres de jardin pour sensibiliser le public aux PEE - Élaborer des projets de contrôle des PEE dans les hot-spots de biodiversité - Soutenir des municipalités afin qu'elles sensibilisent les citoyens aux méfaits des PEE et à l'importance du contrôle des colonies pouvant être présentes sur leur propriété - Faire connaître l'outil Sentinelle (PEE) - Organiser des ateliers de transfert de connaissances sur l'éradication et l'identification des PEE 	
Type de réalisation	Appui à une démarche et actions terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Comité régional Kamouraska	Communautaire	Porteur de projet et partenaire technique

OBV, Comité ZIP, CRE, BEA, CQEEE, Nature Québec, etc.	OBNL et économique	Porteur de projet et partenaire technique
Biopierre, ITA, Université Laval, Cégep de La Pocatière	Recherche et éducation	Porteur de projet et partenaire technique
MDDELCC, MSSS, MPO, ECCC	Gouvernemental	Porteur de projet et partenaire technique
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Comités locaux actifs	Planifié	
Projets spécifiques en cours	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	



Action T - 1

Assurer la mobilisation des partenaires du milieu pour la mise en œuvre du PGIR et collaborer à l'harmonisation de la démarche à l'échelle du Saint-Laurent

Sous-action T – 1-1

Poursuivre les différents mandats de la Table de Concertation Régionale du Sud de l'estuaire moyen

Enjeu principal	Transversal (T)			
Orientations et objectifs		A, B, C, D		A, B, C
		A, B, C		A, B, C, D
Références fiches portrait	- Ensemble des fiches et de la cartographie du portrait			
Références préoccupations	- Ensemble des préoccupations composant le diagnostic			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du Plan de Gestion Intégrée Régional 2018-2023 - 2 à 3 rencontres des membres de la TCR du Sud de l'estuaire moyen annuellement - Tenue de forums annuels de la TCR du Sud de l'estuaire moyen - Participation aux activités reliées au réseau des TCR du Québec <p>Initiatives à mettre en place :</p> <p>En collaboration avec les acteurs du milieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le portrait en fonction des données rendues disponibles, notamment concernant les accès au fleuve, les usages, la qualité de l'eau et les ressources - Ajuster périodiquement le diagnostic en fonction de l'avancement des connaissances et des actions réalisées - Poursuivre les rencontres régulières des membres de la TCR du Sud de 			

	l'estuaire moyen annuellement - Mettre à jour annuellement le plan d'actions et assurer sa mise en œuvre - Organiser un forum annuel En collaboration avec le réseau des TCR et le MDDELCC : - Contribuer à la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du St-Laurent	
Type de réalisation	Autre	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR et à l'échelle du St-Laurent	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Porteur de projet
Membre de la TCR	Communautaire	Partenaire technique
Groupes ou comités de travail	Communautaire	Partenaire technique
Réseau des TCR	Communautaire	Partenaire technique
MDDELCC	Gouvernemental	Partenaire technique et financier
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Mise à jour du PGIR	En cours	
Rencontres régulières de la TCR	En cours	
Organisation du forum annuel	En cours	
Participation aux activités TCR Réseau	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	



Action T - 2

Élaborer une stratégie de communication répondant aux besoins identifiés pour les quatre grands enjeux du PGIR

Sous-action T – 2-1

Faire connaître le Conseil du Saint-Laurent, son mandat et ses travaux

Enjeu principal	Transversal (T)			
Orientations et objectifs		D - 1, 2 et 3		C - 1, 2, 3, 4 et 5
		A - 2 B - 2 C - 1		A - 1 et 6 B - 2 D - 4 et 6
Références fiches portrait	- Ensemble des fiches et de la cartographie du portrait			
Références préoccupations	- Ensemble des préoccupations composant le diagnostic			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour régulière du site Internet de la TCR du Sud de l'estuaire moyen dont les sections sécurisées sont accessibles à 151 partenaires (avril 2018) - Publication d'une infolettre du Conseil du Saint-Laurent 3 à 4 fois par année auprès de 322 personnes (avril 2018) - Diffusion ponctuelle d'informations par courriel aux membres du CSL et aux participants aux groupes de travail - Relai de certaines annonces sur la page Facebook du Comité ZIPSE - Sollicitation des municipalités et MRC pour diffusion d'information relative à la tenue des forums annuels dans leurs bulletins papier et électroniques transmis aux citoyens ainsi que sur leurs pages Facebook - Achat d'un encart publicitaire dans le journal local du secteur du territoire de la TCR dans lequel se tient le Forum annuel - Participation à divers événements organisés par nos partenaires afin 			

	<p>de relayer les préoccupations, besoins et initiatives émanant des membres de la TCR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration aux activités liées à la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du territoire portées par les partenaires <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rationaliser et uniformiser la mise à jour des listes de contacts associées aux différents outils (courriels, site Internet et logiciel pour diffusion de l'infolettre) - Améliorer le référencement du site Internet pour en augmenter la visibilité - Rendre accessibles au public les sections réservées du site Internet en considérant la sensibilité de certaines données - Évaluer l'efficacité des moyens utilisés pour diffuser l'information, au besoin ajuster le mode de fonctionnement et les outils en élaborant un plan de communication. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des cibles (mobilisation de nouveaux partenaires, diffusion des travaux de la TCR et de ses partenaires, sensibilisation sur divers sujets, etc.) - Le recours à des services professionnels, - La collaboration avec le milieu de l'enseignement, - L'organisation d'une tournée publique de l'ensemble des municipalités (travail à partir du diaporama présenté lors du forum 2017; lieux possibles : micro-brasserie, café, conseils municipaux, etc.) - La distribution ou le publipostage d'un document attrayant et synthétique pour atteindre les citoyens et les municipalités - Inviter les membres de la TCR à se considérer comme des ambassadeurs de la démarche et les outiller pour qu'ils diffusent l'information auprès de leurs partenaires - Tenir compte des éléments visuels développés par les autres TCR pour clarifier les messages auprès du public 	
Type de réalisation	Sensibilisation, éducation, communication	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR et à l'échelle du St-Laurent	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Porteur de projet
Membre et partenaires de la TCR	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique
Réseau des TCR	Communautaire	Partenaire technique
MDDELCC	Gouvernemental	Partenaire technique et financier
Comité ZIPSE, Stratégie St-Laurent	OBNL	Partenaire technique
Ressource en communication	À déterminer	Partenaire technique
Échéancier	En continu	

Indicateurs de suivi	Statut
Listes de contacts harmonisée	Planifié
Référencement du site Internet	Planifié
Plan de communication défini	Planifié
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu



Action T - 2

Élaborer une stratégie de communication répondant aux besoins identifiés pour les quatre grands enjeux du PGIR

Sous-action T – 2-2

Déterminer des moyens de sensibilisation et soutenir un transfert de connaissances adaptés aux différents acteurs ciblés

Enjeu principal	Transversal (T)			
Orientations et objectifs		A - 4 et 5 C -1, 2, 3 et 6 D		C
		A -2		A - 2 et 6 B - 1 et 4 C - 1 et 4 D - 1 et 4
Références fiches portrait	- Ensemble des fiches et de la cartographie du portrait			
Références préoccupations	- Ensemble des préoccupations composant le diagnostic			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses actions de sensibilisation portées par les partenaires, notamment le Llio, les OBV, le Comité ZIP, les CRE, le BEA, le ROMM, les différents ministères provinciaux et fédéraux, Ruralys, les conseillers agricoles, les municipalités, Duvetnor, FQPPN, CNC, CIC, Parc Côtier Kiskotuk, les établissements de recherche et d'enseignement, etc. - Nombreux outils de partage de données et d'expertise, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Banques de données, plateformes et outils de partage (partenaires scientifiques et science citoyenne) - Guides de bonnes pratiques et outils techniques - Outils de vulgarisation et d'information - Diverses formations touchant des thématiques spécifiques - Nombreux groupes, comités ou réseaux dédiés à des sujets 			

	<p>particuliers (notamment les groupes de travail de la TCR)</p> <p>- Plusieurs répondants-experts dans différents domaines</p> <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les sujets de sensibilisation prioritaires découlant du plan d'action élaboré pour chacun des quatre enjeux - Identifier les thématiques déjà couvertes par les partenaires locaux et les sonder pour préciser les besoins de sensibilisation à combler - Cibler les partenaires potentiels pour l'élaboration de nouveaux projets communs porteurs (préciser le public cible, élaborer des actions et développer des outils) - Considérer la liste des idées d'outils ou d'actions de sensibilisation recueillies lors du Forum 2017 et dans les groupes de travail - En fonction des éléments priorisés dans le plan d'action, favoriser le traitement et le transfert de l'information scientifique sous un format adapté aux utilisateurs - Cibler les porteurs de projets potentiels et utiliser des moyens adaptés aux besoins d'accompagnement du milieu (tables rondes, conférences, ateliers appliqués, cafés-rencontres, conception d'outils, etc.) - Interpeller les instances de recherche afin qu'ils intègrent le partage d'expertise à leurs travaux 	
Type de réalisation	Sensibilisation, éducation, communication	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Équipe coordination TCR	Communautaire	Initiateur, facilitateur et partenaire technique
Membre et partenaires de la TCR	Divers	Porteur de projet, partenaire technique
Établissements de recherche et d'enseignement	Recherche et éducation	Porteur de projet, partenaire scientifique et technique
Regroupement de chercheurs	Recherche	Partenaire scientifique et technique
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Liste des thèmes priorisés	En cours	
Premiers sujets ciblés et actions entreprises	En cours	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	